



ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE D'ALGER CENTRE
DEPARTEMENT RESEAU ACCES

Alger le 07/07/2020

A Monsieur le Gérant de
L'Entreprise BOUDOUDA.

Objet : Mise en Demeure

Monsieur ;

Dans le cadre du protocole de contrat à commande N°03/2019 du 12/03/2019 du entre Algérie Télécom DO ALGER CENTRE et l'entreprise **BOUDOUDA**, un Chantier vous a été attribué sous ODS N°100 du 24/03/2019. A ce jour, vous n'avez pas encore entamé les travaux.

Devant cette situation qui est contraignante pour le bon fonctionnement de notre entreprise et le non-respect des articles régissant le contrat. Nous sommes dans l'obligation de vous mettre en demeure par rapport au retard dont vous êtes à l'origine

A cet effet, je vous mets en demeure et je vous demande de commencer les travaux dès réception de ce message faute de quoi, des mesures administratives seront applique à votre encontre.

-+-

Mr Le Directeur de la DO ALGER CENTRE

